

LE PETIT MONDE DE SAINT-AUPRE



SEPTEMBRE / OCTOBRE 2016

SOMMAIRE :

Info Mairie	P 2
La vie des Commissions	P 4
La vie du village	P 4
La vie associative	P 7
Le dossier	P 10
Infos diverses	P 11
A vos agendas!	P 12



Retrouvez-nous sur Facebook!



Mairie de Saint-Aupre

LE DOSSIER , P10 :



Etudions nos déchets !

**Et n'oubliez pas de consulter notre site internet :
www.st-aupre.fr**

LE MOT DU MAIRE

Concitoyennes, concitoyens,

Doucement, doucement, l'été tire sa révérence. Dans quelques jours, l'automne prendra le relais.

« L'automne a beau se parer, comme une belle coquette, s'orner de feuillages pourpres ou mordorés, il n'est que le cycle préparatoire au solennel adagio de l'hiver » (G. Sand). Admirons alors cette intense palette de couleurs avant que les feuilles se meurent.

Deux événements traditionnels, incontournables jalonnent le mois de septembre :

Et oui !!! c'est la rentrée, la rentrée des classes bien entendu. Tous nos écoliers(es) ont repris le chemin de l'école du tilleul. La cour de cette dernière muette et silencieuse pendant les vacances reprend vie à nouveau, redevient le terrain de jeu, la cour de récréation, un espace de sociabilité. Une pensée à nos tous jeunes écoliers qui découvrent, entament leur scolarité et bienvenue à Marie Leisering, nouvelle enseignante qui aura à charge la classe « grande section- CP ». Bonne rentrée à tous : enseignants (es), personnel scolaire, écoliers(es).

Incontournable est la 411° foire aux chèvres. La « petite Beaucroissant » va tenir l'espace du week-end des 17 et

18 septembre, l'espace médiatique du voironnais. C'est toujours l'événement attendu et une réussite assurée, méritée pour le comité des fêtes, tous les bénévoles, toutes les associations. Nous avons décidé de maintenir notre foire car annuler cette dernière donnerait raison à ceux qui souhaitent instaurer la peur, déstabiliser notre économie, nos traditions, coutumes et pire encore de toucher à notre liberté. De cela, je n'en veux pas, ma conception humaniste, respectueuse de chacun m'incite à m'opposer à cette idéologie, à entrer en résistance.

Ainsi, en ce qui concerne l'organisation de notre foire, je ne peux ignorer les directives préfectorales quant à l'actualisation de la posture Vigipirate renforcée et la sécurisation à assurer pour les grands rassemblements. Aussi en concertation avec les organisateurs, nous avons élaboré un « dossier sécurité foire » dans lequel figure toutes les dispositions sécuritaires à respecter au sein et aux abords de la foire.

Je compte dans ce contexte contraignant sur votre compréhension et vigilance.

Pour conclure, j'emprunte la citation de la Croix Rouge Française : « un but commun nous tient à cœur... un monde meilleur ».

Cordialement

Votre Maire, Pierre Durand

LISTE DES DELIBERATIONS

Consultables en mairie aux horaires d'ouverture au public

Séance du 27 juin 2016

2016-14 : Décision modificative n°2 (budget)

2016-15 : Mise en place du prélèvement automatique et du paiement en ligne pour les factures de cantine/garderie/TAP

2016-16 : Adoption du nouveau règlement financier et contrat de prélèvement automatique

2016-17 : Fixation des nouveaux tarifs des TAP

2016-18 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention avec le CIAS dans le cadre d'une formation pour le personnel communal.

2016-19 : Autorisation à donner à M. le Maire de signer une convention avec le Sou des Ecoles pour l'organisation de la fête de l'école.

2016-20 : Signature du marché à procédure adapté pour la mise en place du point à temps automatique (PATA).

2016-21 : Signature du marché à procédure adapté pour les travaux de gros entretien de la voirie 2016.

2016-22 : Autorisation à donner à M. le Maire afin de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour l'entretien de la voirie communale.

2016-23 : Autorisation à donner à M. le Maire afin de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux.

2016-24 : Transfert de la compétence « lecture publique » au Pays Voironnais-Refus

2016-25 : CAPV : avis sur le plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur et document cadre sur les attributions des logements sociaux

ETAT CIVIL

Naissance

05/08 : Camille PALUS
Le Grand Vivier

29/08 : Lila PASTOUREL DURAND
Le Barreau

Mariages

06/08 : David TOSETTO et
Magali DE PALO
La Bouboutière

27/08 : Nicolas WAGNER et
Cécile ZANETTI
Le Village



LA VIE DES COMMISSIONS

COMMISSION ENFANCE VIE SCOLAIRE



Thérèse RIONDET

Après deux mois de calme, le cœur du village résonne à nouveau des rires joyeux des enfants qui ont envahi la cour de récréation !

114 enfants ont fait leur rentrée ce jeudi 1^{er} septembre.

C'est toujours un moment émouvant pour les petits dont c'est la première rentrée, tant pour les enfants que pour leurs parents !

Voici l'équipe enseignante qui a accueilli nos petits élèves.

De gauche à droite : Franck Palas (CE2) – Gaele Duse, directrice de l'école du Tilleul (Petite et moyenne section maternelle) – Christine Collombet (CP/CE1) – Stéphanie Perrin (CM1/CM2) – Marie Leisering (grande section maternelle/CP)



Les membres de la commission Enfance souhaitent une très bonne année scolaire à tout ce petit monde ainsi qu'à leurs enseignants, les agents scolaires qui les accueillent chaque jour !



Patrick BUISSON

COMMISSION VOIRIE - PATRIMOINE

Curage de la plage de dépôts du ruisseau du Briançon à la Rossetière : le chantier va commencer le 19 septembre et durera 2 à 3 semaines selon les intempéries.

Après consultation, l'entreprise Pelissard, a été retenue pour effectuer le travail. On notera que c'est déjà cette entreprise qui avait réalisé le précédent curage en 2011.

Depuis celui-ci, la plage de dépôts s'est fortement remplie à raison de 400 à 600 m³ par an environ et son remplissage a atteint 80% environ de sa capacité nominale, ce qui augmente très sensiblement :

- * le risque de débordement au droit de la Rossetière en cas de forte crue ;
- * Le transport solide vers la partie aval de la zone du Marais de Saint-Aupre avec un impact très négatif sur des secteurs à fort potentiel écologique, en zone humide.

Le curage est donc devenu urgent et après 1 an de démarches administratives, le SIMA (Syndicat de la Morge et de ses Affluents) a obtenu en juin l'autorisation d'effectuer ces travaux.

Le curage va nécessiter 220 à 240 rotations de camions, vu l'importance des dépôts.

Afin de minimiser les nuisances en rive gauche au droit du hameau de la Rossetière, l'évacuation des matériaux se fera par la rive droite en traversant donc les terrains appartenant à Madame Rollet et Monsieur Dell Acqua qui ont donné leur accord pour le passage des camions pour ces travaux.

La commune tient à les remercier de leur compréhension.

Durant toute la durée du chantier, au débouché du chemin vicinal sur la RD49, la vitesse sera donc réduite à 30 km/h, et un panneau Stop sera posé au droit du débouché du chemin vicinal pour imposer le marquage d'un arrêt des camions.

Nous remercions les habitants pour leur compréhension, et nous leur demandons de bien respecter la réduction de vitesse et ce, pour la sécurité de tous.

Ce chantier sera également une occasion pour réaliser quelques petits travaux d'entretien du lit du Briançon.

Suite à un accord conclu pour 10 ans, le SIMA réalisera un curage régulier de la plage dès que le volume de dépôts dépassera 300 m³, ce qui limitera la nuisance liée aux rotations de camions.

Confortement de la berge rive droite du ruisseau de Pierre Chave au droit du bourg :

Une part des produits de curage de la plage de dépôts du Briançon va être utilisée pour conforter la berge rive gauche du ruisseau de Pierre Chave sur 135 mètres linéaires (ml) à la hauteur du hameau du Clos du Verger (de 120 à 255 m en amont de la RD menant au bourg).

Sur ce linéaire, le lit du ruisseau est endigué avec une cote « fond de lit » approximativement à la cote du terrain latéral ou même légèrement plus haut.

L'endiguement est en très mauvais état, en particulier sur ce linéaire, avec un risque de brèches très important. Lors du dernier épisode de crue significative (mais loin d'être exceptionnelle) du 29 juillet 2014, 2 brèches s'étaient formées que l'entreprise Salvi avait dû colmater le soir même en urgence.

Le but des travaux qui sera mené par l'entreprise Pelissard en parallèle aux travaux de curage, sera de réaliser un endiguement avec digue submersible. La conception de la digue avec sol renforcé va permettre de s'affranchir du risque de brèche sur les 135 ml confortés au moins jusqu'à un temps de retour de crue d'au moins 50 ans.

Ces travaux ont été rendus possibles grâce à l'accord donné par Andrée Buisson, propriétaire de la prairie en rive droite au droit du chantier que nous tenons à remercier.



2 3-24 & 25 septembre : Journées nationales « NETTOYONS LA NATURE »

Cette année encore, trois journées, les 23, 24 et 25 septembre se déroulera sur le plan national l'opération « Nettoyons la Nature ». Les volontaires s'organisent et se retrouvent pour effectuer des ramassages de déchets sur les bords de route, dans les cours d'eau, évacuations de dépôts sauvages, actions de tri, etc...

La municipalité de Saint-Aupre aurait souhaité s'associer à ce mouvement... Après réflexion, la date ne nous a pas paru très adaptée : il s'agit d'une période de chasse et à cette époque les herbes sont hautes.. Alors nous retenons l'idée et nous mettrons en œuvre un week-end grand nettoyage au printemps. L'association le Pic Vert nous a fait part de leur souhait d'enlever deux épaves automobiles présentes depuis fort longtemps dans le bois des Balmettes. Les propriétaires des terrains concernés ont été contactés et ont donné leur accord et les autorisations nécessaires. Cela pourra s'inscrire sur ces mêmes journées au printemps.



« Les hommes boivent et la nature trinque !

En avril 2016 j'avais trouvé quelques cadavres de petits mammifères (micromammifères) dans des bouteilles d'un ancien dépôt d'ordures à Saint-Aupre sur le chargeoir de bois communal au début de la piste d'accès à l'étang du Grand Vivier. Comme il s'agissait d'espèces plutôt rares en Isère, comme la musaraigne bicolore, je suis retourné sur le site le 3 juillet dernier pour l'explorer davantage. J'ai trouvé sur place deux cubitainers de vin en plastique, à moitié enfouis, dont les goulots ouverts étaient accessibles à des micromammifères et à la pluie. Une forte odeur de cadavre se dégagait de ces bidons. J'ai tamisé le contenu et mon ami Patrick Brunet Lecomte a déterminé les crânes des 134 micromammifères qui se sont introduits dans ces bidons et y sont restés piégés, mourant de noyade, d'épuisement, de faim ou de froid. Nous

avons déterminé 8 espèces différentes : campagnol roussâtre, mulot sylvestre, loir, muscardin (espèce protégée), musaraigne couronnée, musaraigne pygmée, musaraigne aquatique (espèce protégée), musaraigne bicolore. Nous n'avons pas déterminé la masse d'insectes morts.

Ainsi, par un simple geste, peu soucieux de l'environnement, on peut causer la mort d'une foule d'animaux dont certains sont protégés par la loi car ils sont insectivores ou très rares. Rappelons que ces petits mammifères constituent souvent le début des chaînes alimentaires de la faune de notre pays et qu'elles contribuent à l'équilibre écologique du secteur. Si l'on veut protéger la biodiversité il importe de respecter toutes les espèces et donc, de renoncer à jeter dans la nature bouteilles vides ou bidons. La commune est dotée de conteneurs de verre et il y a plusieurs déchetteries proches.»

Message de JF NOBLET de l'association Le Pic Vert

L e concert à la Stabule : quel succès !!!

Le 3 juillet dernier, Maud et Cedric Barnier ont ouvert leur « stabule » pour la deuxième année. La commission municipale vie associative et culturelle y avait invité les QUMKATS, un groupe bien sympathique et dynamique : ils ont animé la soirée devant un public très dense. On avait l'impression que tous les saintaupriens s'étaient donnés rendez-vous.

Entrée gratuite, bonne humeur, convivialité, tout le monde a donné un coup de main pour que ce rassemblement de fin d'année soit réussi.

Un grand merci à Maud et Cedric ainsi qu'au comité des fêtes, toujours présent pour aider efficacement.

Pas de doute que ce rendez vous sera renouvelé en 2017.



Le REPÈRE

Un démarrage encourageant, une idée à développer.

L'équipe d'animation du REPÈRE s'est retrouvée pour tirer un bilan des 6 premiers mois de fonctionnement.

Les permanences du lundi et vendredi fin d'après-midi n'ont pas attiré les foules, et de fait n'existent plus vraiment. D'ici le mois de novembre, les horaires de permanence en journée seront revus.

En revanche, les propositions d'animations et de rendez-vous ponctuels ont remporté un vif succès.

Matinées « croissants », répétitions publiques de groupes musicaux, soirée Scrabble, expositions diverses, conversation anglaise, soirées film-débat, matinée spéléo, match sur grand écran, fête de la musique ont rassemblé de nombreux villageois de tous âges.

De nombreuses idées nouvelles ont été recueillies et vont certainement déboucher sur de nouvelles propositions.

Il faut toutefois trouver des solutions pour améliorer l'accessibilité du local en ce qui concerne les horaires d'ouverture et l'équipe qui s'est impliquée jusqu'à présent doit se renforcer : chaque saintauprien doit pouvoir apporter son aide.

Expositions :

Octobre : Expo sur Jean Moulin : Vernissage le 5 oct à 18h30 suivi d'une conférence à 19h (salle polyvalente). Exposition et conférence destinées également aux écoliers saintaupriens et stéphanois. Transfert au REPÈRE jusqu'au 24 octobre.

Novembre : Visages du monde (expo photos par Catherine Erzen, avec jeu d'écriture ludique).

Décembre : décorer la salle aux couleurs de Noël, peut-être avec des dessins des enfants de l'école

Janvier : Photos d'Yves

Février : expo sur thème « design des vêtements »

Mars : Expo photos par les habitants de Saint-Aupre

Avril : Le monde des insectes, peinture d'Eric

Dimanches croissants :

Un grand moment de convivialité qui s'installe dans le calendrier du village : le troisième dimanche du mois.

Prochain « Dimanche croissants » : **25 septembre** (pour ne pas coïncider avec La Foire aux Chèvres) puis **16 octobre, 20 novembre et 18 décembre**.

Nous pourrions passer peut-être à deux dimanches croissants par mois à partir de janvier, s'il y a assez de volontaires pour le faire fonctionner.

Anglais conversationnel :

Les sessions d'anglais conversationnel reprennent à partir du lundi 12 septembre de 18h30 à 20h00.

Nous essayerons des sessions avec tout le monde ensemble

Lecture : Mise en place d'un coffre dépôt-échange de livre, mise en oeuvre d'une antenne lecture publique dans le cadre du projet Lecture du Pays Voironnais (projet en cours).

Animations à programmer ou à l'étude

Soirée Scrabble Duplicate en octobre ou novembre.

Expo photos par des habitants de Saint-Aupre :

Thème : Saint-Aupre 1 photo par personne format A4
Point de livraison pour des produits locaux : à étudier à partir du moment où la permanence peut s'étendre.

Présentations par de professionnels locaux de leurs métiers : 1 fois par mois, les vendredis soirs de 18h à 20h (présentations en continue)

Projection de films avec ou sans débat : « Demain » : une date en octobre sera proposée pour voir ensemble ce film et en débattre

Jeux de société : Dans la foulée du Scrabble duplicate, d'autres jeux pourraient être proposés. Première idée : soirée « Puissance 4 », début novembre.

Boums pour des jeunes : Sous surveillance d'adultes et sans alcool.

Soirées musicales : Répétitions publiques de musiciens : à poursuivre à partir de la rentrée

• **Soirées « Toque à thème »** : Soirées cuisine et dégustation : sur un thème (exemple la vanille, le jambon, les champignons...), chaque participant apporte un plat qu'il a préparé à l'avance et on se fait une dégustation partagée.

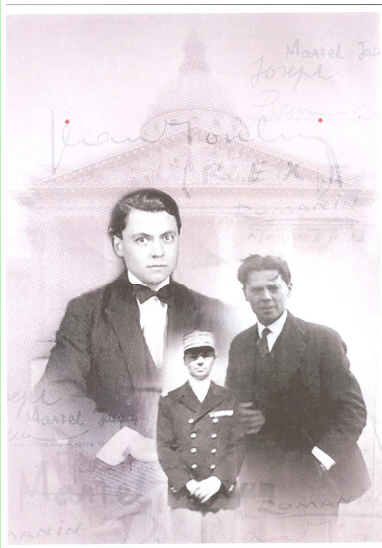
La liste n'est pas exhaustive. Toutes les idées sont les bienvenues et seront étudiées quant à leur faisabilité.

Communication :

Toutes les informations sur l'activité du REPÈRE passe actuellement par les canaux du bulletin municipal, du site internet de la commune et de la liste des « adhérents » qui ont communiqué leur adresse mail. Des affichettes sont aussi posées au local ainsi que sur les panneaux d'affichage municipaux. Au cours de l'automne, des panneaux spécifiques seront installés au village.

Tous les saintaupriens sont invités à apporter leurs idées, leur dynamisme, leurs envies pour continuer à développer l'idée d'un local communal destiné à entretenir les liens qui nous unissent : la convivialité, la solidarité.

Suivez l'activité du REPÈRE et rejoignez l'équipe.



Le REPÈRE, propose une nouvelle exposition dont le thème sera :

"Jean MOULIN, La RESISTANCE "

En partenariat avec L'ONAC-VG (Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) de L'ANACR ((Association Nationale des Anciens Combattants et Amis de la Résistance), des mairies de Saint-Aupre, Saint-Etienne de Crossey et Saint Nicolas de Macherin.

Jean Moulin, homme incontournable de la Résistance va prendre en main le destin de la France. A la déclaration de la guerre en septembre 1939, préfet d'Eure et Loir à Chartres, il se verra refuser par le gouvernement une affectation au front. Il tenta de se suicider pour ne pas céder à la barbarie nazie, refusant de signer un texte infamant contre des tirailleurs sénégalais. En septembre 1940 il est déjà intimement persuadé de la défaite à terme des nazis et de la résistance du peuple. Révoqué le 2 novembre 1940 par le gouvernement vichyste, il décide d'aller à Londres demander au Général de Gaulle de lui confier une mission de coordination de la Résistance. Jean Moulin est un homme de conviction mais aussi un visionnaire ayant foi en l'avenir de notre pays car, dans la France écrasée, comment miser sur une résistance balbutiante et éparpillée.

Cette rencontre en décembre 1941, entre l'homme du 18 juin et Jean Moulin artiste, radical-socialiste, qui n'ont à priori rien en commun, va en réalité permettre d'établir entre eux une entente et une compréhension parfaites. Tous les deux sont patriotes, croient en l'état, en la France, en son peuple. De Gaulle a une entière confiance en Moulin, ainsi qu'il l'écrivit plus tard dans ses mémoires de guerre, et quand, dans la nuit du 1er au 2 janvier 42, Jean Moulin est parachuté dans les Alpilles, il est porteur d'un ordre de mission du Général, qui le

désigne comme son unique représentant et le délégué du Comité National Français, chargé d'unir les résistances intérieures et extérieures.

Avec ténacité Jean Moulin s'attèlera à cette tâche, durant plus de 2 ans, en rencontrant dans des lieux et des conditions improbables, ceux qui refusent l'asservissement de la France. Après des mois d'efforts, le 27 mai 1943, au 48 rue du Four à Paris, 17 hommes se réunissent, représentant les 8 principaux mouvements de Résistance, six partis politiques résistants clandestins (communiste, socialiste, radical, démocrates-chrétiens, Fédération républicaine et Alliance démocratique) et les deux centrales syndicales CGT et CFTC autour de Jean Moulin, initiateur de cette rencontre qu'il préside. En pleine occupation allemande, dans un Paris quadrillé par l'armée nazie avec le concours des forces de répression du régime collaborateur de Vichy, qui traquaient, arrêtaient, torturaient, exécutaient les Résistants, ces hommes vivent un moment déterminant. Ils vont, en donnant naissance au CNR, changer le cours de la guerre et de l'histoire.

Pour arriver à ce 27 mai, Jean Moulin aura jeté dans le combat toutes ses forces, parfois jusqu'à l'épuisement, sans cesse sous la menace d'une arrestation, lui l'homme le plus recherché par la Gestapo. Il ne verra pas la libération de la France, il sera arrêté, avec plusieurs de ses camarades, dont Raymond Aubrac, à Caluire le 21 juin 1943. Malgré les terribles tortures que lui infligent la Gestapo, il ne parlera pas et meurt dans le train qui devait le conduire en Allemagne, son décès étant enregistré le 8 juillet 1943, en gare de Metz.

Pour rendre hommage à ce grand Résistant et à la Résistance l'exposition sera visible à partir du :

Mercredi 5 Octobre jusqu'au Lundi 24 octobre.

Le vernissage aura lieu le **Mercredi 5 octobre à 18H30**, suivi d'une conférence débat.

A PREMIERE FÊTE DE LA MUSIQUE À SAINT-AUPRE



La fête de la musique, cela peut être la foule, le parfum de merguez, la bonne humeur, une soirée agréable et bon enfant... mais aussi, beaucoup de sons par-

fois trop mélangés, un peu d'énerverment pour se garer...

On n'a gardé que le bon et nous avons proposé aux saintaupriens, une petite soirée chaleureuse et plutôt

tranquille le mardi 21 juin... et ce n'était pas si mal ! Isabelle, DD, Michel, Eric et Pierre ont posé leurs instruments sous le préau du REPÈRE et ont offert leurs notes jusqu'à 23 h 00. De la chanson, du jazz, du rock, il y en a eu pour tous les goûts.

Il faisait bon et les spectateurs avaient apporté de quoi faire un pique-nique partagé. Des tout-petits se sont découverts des talents de percussionniste, d'autres se sont lâchés pour prendre le micro et chanter, les plus anciens tapaient dans les mains.

Bref, un moment chaleureux et convivial porté par des rythmes et des notes de qualité... Comme le chante Baloo dans le livre de la jungle, « il en faut peu pour être heureux ».

LA VIE ASSOCIATIVE



**SAM
8
OCT**

Le Foyer Sully présente
SOIREE MEXICAINE
Salle polyvalente de St Aupre - 19h30

DESPERADOS
CHILI CON CARNE
TEQUILA BOUM BOUM

18€ par pers.

BULLETIN DE RÉSERVATION

Nom/Prénom : _____ ☎ _____

✉ _____

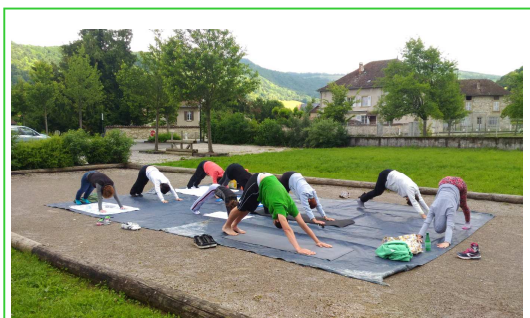
@ _____

Nombre de personnes : _____ x 18 € Montant Total : _____ €

Remarques : _____

Bulletin à retourner à FOYER SULLY - 72 route de Champdoraz - 38960 SAINT AUPRE
Accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FOYER SULLY avant le 30 sept

Renseignements : 06.88.33.61.16 (Jérôme) ou foyersully@gmail.com  



Yoga : reprise des cours. Il est temps de troquer la serviette de plage contre le tapis d'exercices !

Les cours de yoga reprendront le lundi **12 septembre 2016**, au dessus de la salle des associations (entrée par le sas de la salle des fêtes). Débutants bienvenus, pas de prédisposition particulière requise.

Un cours d'essai offert, tenue souple conseillée, apportez un tapis de sol.

Inscriptions sur place ou lors du forum des associations de Saint Etienne de Crossey le 3 septembre.

Tarif : 200 € + 20 € d'adhésion à l'association

horaires :
lundi matin 9h – 10h15
jeudi soir 19h15 – 20h30.

Pour tout renseignement :
Sophie Cottin Bizonne 06 31 14 25 28
sophiecbg@gmail.com



SIÈGE SOCIAL : FOYER MUNICIPAL
38960 ST ÉTIENNE DE CROSSEY

En route pour une nouvelle année sportive !

Nous espérons que cet été vous aura permis de recharger les batteries. Nous vous attendons nombreux pour la reprise de nos cours, tous motivés pour entamer cette année avec dynamisme. Nous aurons le plaisir de retrouver l'ensemble de nos fidèles animateurs : Marylene, Stéphanie, Catherine, Véronique, Juliette et tout particulièrement Olivier qui après une longue absence reprendra l'animation avec talent des cours de zumba le jeudi soir.

Nous vous rappelons que pour une cotisation unique, vous pouvez suivre de nombreux cours variés tout au long de la semaine : de la gym douce en passant par

le pilates, mais aussi du step, de la gym rythmée ou de la zumba.

Pour plus de renseignements contacter :

Colette au 06 80 34 51 09.





Retour sur l'été :

Durant cet été, le centre de loisirs s'est transformé en royaume d'Ægis. Au sein de ce royaume vivaient trois factions, représentées par les animateurs : les Elfes, les Chevaliers et les Barbares. Les enfants, quant à eux, formaient le peuple.



Durant cette épopée estivale, les enfants ont découvert les différentes cultures de ces factions, qui tentaient tour à tour de gouverner le royaume : visite d'un

château médiéval et apprentissage du combat d'épée ; initiation à la voile comme au temps des vikings ; arts créatifs et ballades enchantées avec les Elwins ; découvertes culinaires ; défis en tout genre...

Mais la vie d'un royaume n'est jamais tranquille et divers événements sont venus animer la vie de son peuple : la prise de pouvoir par un chevalier noir, des alliances entre factions, une invasion de gobelins...



En bref, un été riche en découvertes et en rebondissements, qui laissera de belles images aux enfants.

Infos périscolaires :

Rappel :

Le **périscolaire**, qu'est ce que c'est ? C'est le temps d'accueil avant l'école, pendant la pause méridienne et après l'école. C'est un temps qui est organisé et géré par la commune. Il convient de s'inscrire sur la plateforme Internet Issila.

Les **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)**, qu'est ce que c'est ? Ce sont les activités qui sont proposées de 15h45 à 17h. Elles sont organisées par l'association AEJ. Pour pouvoir s'inscrire et participer, il faut :

- . Etre inscrit sur Issila.
- . S'inscrire auprès des animateurs AEJ les lundis et mardis après chaque vacances (entre 15h45 et 18h00).

Pour connaître le programme des activités, une petite gazette est distribuée aux enfants avant chaque départ en vacances.

. Participer aux activités durant toute la période.

Rentrée 2016 :

Inscriptions aux TAP pour la période 1 : le programme sera diffusé à partir du vendredi 2 septembre.

Où ?

. Sur le site Internet d'AEJ et sur celui de la commune

. Distribué dans les cartables des enfants

Les inscriptions auront lieu le mardi 06 septembre en garderie OU jusqu'au mercredi 07 par mail. Les activités démarreront le lundi 12.

Pour toutes questions relatives aux TAP (de 15 h 45 à 17 h) veuillez contacter l'AEJ : periscolaire@aej-crossey.fr

Nouveautés 2016 :

Du nouveau mobilier, financés par la CAF, la commune et l'association AEJ, est arrivé dans les locaux de garderie. Il permet d'améliorer les espaces de jeux libres et de détente, pour les enfants qui n'iront pas en activités encadrées.

Des nouveaux projets sont en réflexion : nous vous en ferons part prochainement

Suite aux réponses des questionnaires que nous avons diffusés en juin, nous allons essayer d'améliorer les modes de communications et d'inscription aux TAP, à partir de la 2^{ème} période.

Projet Burkina :



L'association AEJ, en partenariat avec l'association Wékré Théâtre au Burkina Faso, va accueillir 5 jeunes burkinabés du 22 septembre au 03 octobre. Durant cette période, diverses animations sont prévues pour les intégrer à la vie du village, et partager ensemble nos différences culturelles :

- Artistes musiciens et conteurs, ils proposeront leurs créations aux enfants du périscolaire et de l'accueil de loisirs.

- Une soirée spéciale sur le Burkina sera prévue le samedi 28 septembre avec repas traditionnel et spectacle à la salle des fêtes de Saint Etienne de Crossey ou Saint-Aupre

- Diverses activités de découverte de notre patrimoine seront également organisées.

Si vous souhaitez participer à ces temps d'animations, ou en héberger chez vous durant quelques jours, une réunion d'informations sera organisée le mercredi 07 septembre à 18h30 dans les locaux d'AEJ (en face de l'école)

Un programme plus complet sera diffusé courant septembre.

ACCA de Saint-Aupre :

Suite à la décision prise au cours de l'assemblée générale de l'ACCA de Saint-Aupre le 30 Avril 2015, la réserve de chasse va changer de lieu à partir de la saison 2016/2017 (23 Août 2016 date de l'Arrêté).

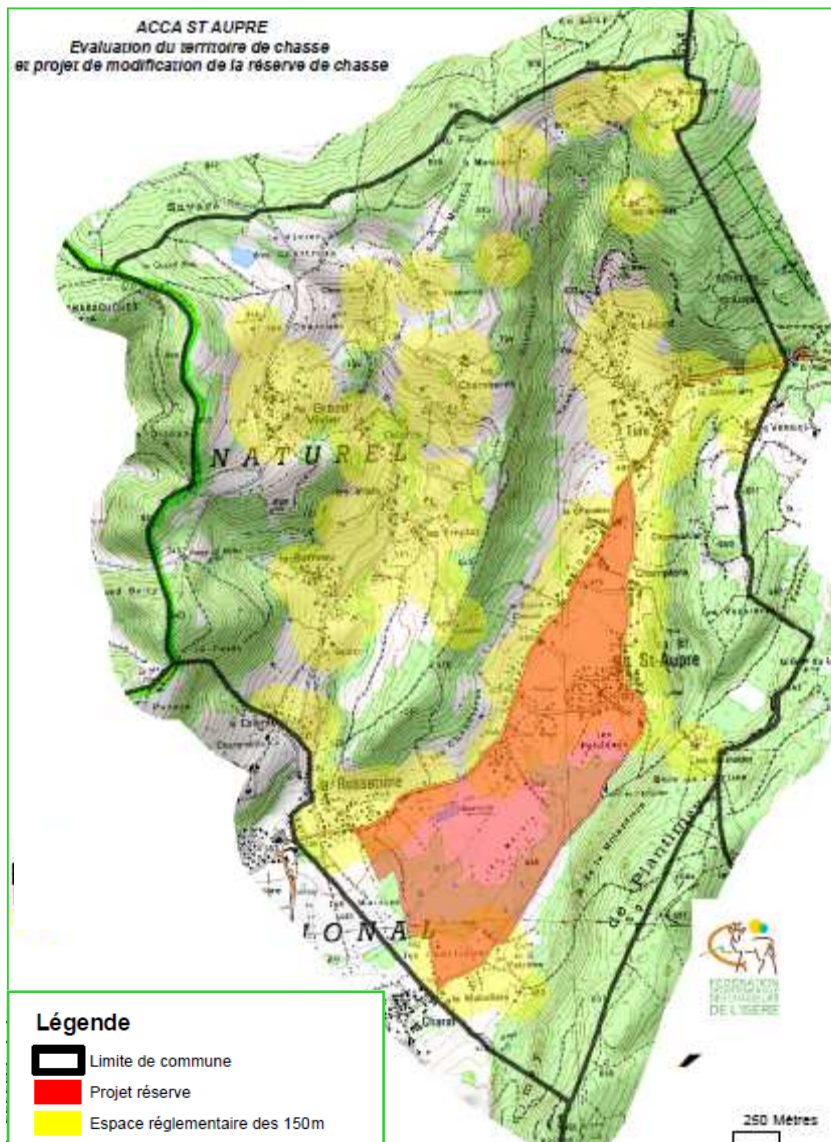
Les secteurs « Rosetière, La Croix de Bélier, Le Bélier, les Emptaz, Les Vial, Le Becfin, Le Chevalier » ne seront plus en réserve.

La nouvelle réserve comprend le marais et englobe tout le village de Saint-Aupre le Bas :

- * Elle est délimitée au NORD par la RD 49
- * A l'EST par la route du village
- * Au SUD par la route de la Maladière
- * A l'OUEST depuis la maison de Jacky Fermond (Rosetière) jusqu'au croisement qui mène chez Monsieur Fagot Revura sur la route de la Maladière.

Des panneaux indicateurs ont été apposés sur le pourtour de la réserve.

Pour plus de détails vous pouvez consulter l'arrêté préfectoral du 23 Août qui est visible en mairie ou peut-être demandé à JM Jullian Binard par mail (jmi.jullian@orange.fr).



MIRADORS

L'ACCA de Saint-Aupre comme beaucoup d'autres sociétés de chasse a mis en place des miradors sur certains points de la commune.

Ces miradors sont des éléments de sécurité. Ils permettent d'avoir un tir plus fichant, d'avoir une visibilité sur 360° au-dessus du relief du terrain et les chasseurs sont aussi vus de loin.

Ils sont strictement réservés aux chasseurs. Des panneaux de signalisation sont apposés sur les montants ainsi qu'une chaîne pour en dissuader l'accès.



L'ACCA décline toute responsabilité en cas d'accident sur les miradors.



Avec la rentrée scolaire, « les affaires reprennent ».

On commence par la Foire aux Chèvres : le Sou des écoles tient un stand, mais surtout soutient le Comité des Fêtes au service des repas dans la salle polyvalente.

Toutes les informations nécessaires seront disponibles

prochainement dans les cartables.

La réunion publique de préparation aura lieu Mardi 06 Septembre à 20h30

L'Assemblée Générale aura lieu le Mardi 04 Octobre. Nous vous attendons nombreuses et nombreux !! Bonne reprise à tous.

E tudions nos déchets et améliorons notre tri!

Depuis quelques mois, Saint-Aupre fait figure de village pilote sur l'utilisation de nouveaux sacs biodégradables et ce afin d'éviter de brûler les sacs qui ne l'étaient pas. Le choix de notre village comme testeur vient du fait qu'il n'y a qu'une seule tournée de ramassage hebdomadaire des déchets, c'est-à-dire que les camions ne vont pas collecter dans d'autres villages. De ce fait, nos déchets ont pu également être étudiés.

Nous vous proposons donc dans un premier temps de revenir sur l'utilisation de ces nouveaux sacs et dans un deuxième temps de revenir sur l'étude de nos déchets.

Comme vous l'aurez constaté, les nouveaux sacs biodégradables ont une manière bien particulière de se détacher... Voici un petit mode d'emploi de rappel :

Sacs compostables pour bac de cuisine de 7 litres avec 20 sacs par rouleau

Conditions de stockage :

- Dans un endroit frais, aéré et sec
- Éviter de l'exposer à de fortes températures, à l'ensoleillement direct ou à un taux d'humidité trop élevé
- A utiliser de préférence avant 12/2016

Mode d'emploi :

- Détacher le sac selon les pointillés
- Nouer en croix deux par deux les ondulations opposées

A changer au minima 1 fois /semaine

Cette approche du détachement permet de perdre moins de matière et d'optimiser la production des sacs. Ils ne peuvent être plus grands car une plus grande contenance entraînerait une dégradation du sac trop rapide et ainsi salirait la poubelle. Le volume proposé de 7 litres est donc le volume « idéal ».

Nos déchets :

Deux types d'études ont été faites :

- * la caractérisation des déchets résiduels (tout ce qui ne se trie pas)
- * La caractérisation des déchets alimentaires

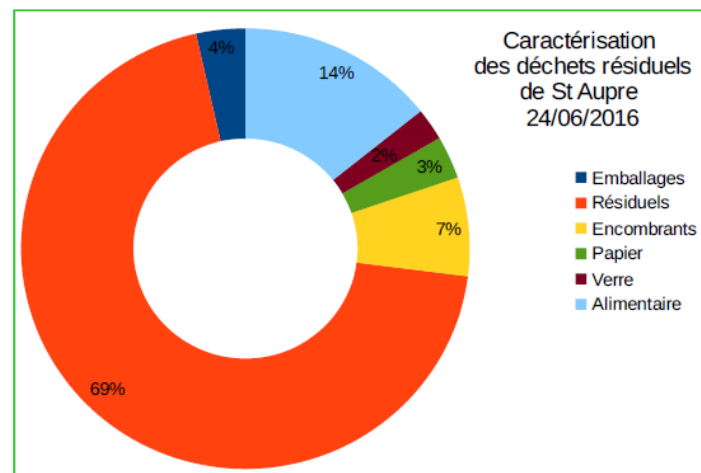
L'étude s'est déroulée comme suit :

Sur la collecte des déchets résiduels, l'étude s'est déroulée sur l'ensemble de la collecte.

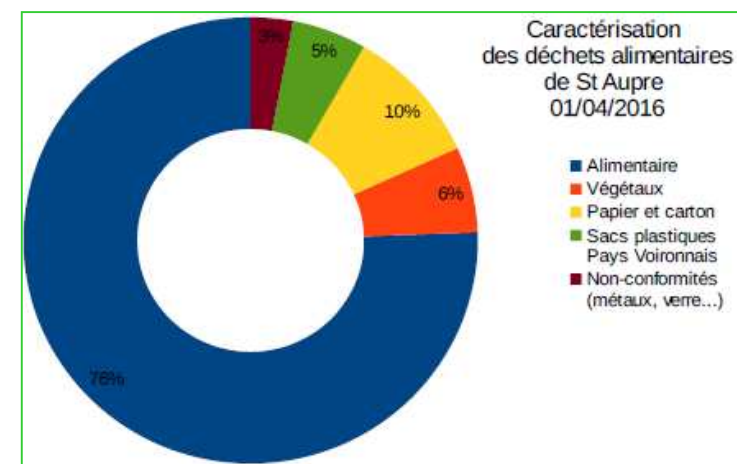
Sur la collecte des déchets alimentaires, l'étude s'est portée sur un échantillon de 460 kg, sachant que l'ensemble de la collecte ce jour là faisait 700 kg.

Les résultats sont les suivants :

Déchets résiduels :



D'après le Pays Voironnais ce sont des résultats corrects. Néanmoins, on observe une part importante de déchets alimentaires (qui devraient être compostables dans la poubelle des déchets alimentaires), du verre (qui devrait être déposé dans les containers), des emballages (qui devraient être recyclé dans la poubelle jaune) et des encombrants (qui devraient être déposés en déchetterie), du papier (recyclable dans la poubelle bleue).



Déchets alimentaires :

D'après le Pays Voironnais, c'est également une collecte satisfaisante. Mais comme pour nos déchets résiduels, nous pouvons améliorer notre tri. En effet, nous retrouvons des végétaux qui doivent être emmenés en déchetterie, du papier et du carton qui doivent aller dans les autres bacs de tri (jaune et bleu), des métaux, verres et autres...

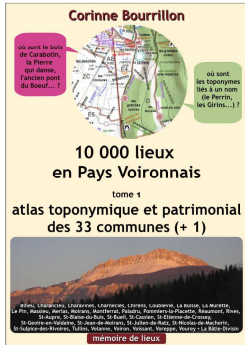
Sur ce graphique on se rend bien compte de l'impact des sacs Pays Voironnais (échantillon pris avant la mise en place des sacs biodégradables) qui correspondent à 5% du poids de l'échantillon.

En conclusion, nous pouvons fournir quelques efforts, même si nous sommes une commune plutôt respectueuse des consignes de tri !

10 000 lieux en Pays Voironnais

Atlas toponymique et patrimonial des 33 communes (+ 1)

Bilieu, Charavines, Charvâcles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, Le Pin, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Paladru, Pommiers-la-Placette, Réaumont, Rives, St-Aupre, St-Blaise-du-Buis, St-Bueil, St-Cassien, St-Etienne-de-Crossey, St-Geoire-en-Valdaine, St-Jean-de-Moirans, St-Julien-de-Ratz, St-Nicolas-de-Macherin, St-Sulpice-des-Rivoires, Tullins, Velanne, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey (+ La Bâtie-Divisin)



Après avoir numérisé, localisé et mis en ligne plus de 10 000 images anciennes pour l'Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais (numemoris.fr), Corinne Bourrillon s'est tout naturellement interrogée sur les noms de lieux.

Recenser les noms (actuels et disparus) à partir de documents cartographiques, d'ouvrages historiques et les positionner (avec les variations d'écriture) sur une carte par commune, a été la première étape.

Faire le contexte patrimonial, soit la présentation synthétique et imagée du patrimoine de chaque commune (grand et petit, historique et naturel), nécessaire pour comprendre les noms, en a été la seconde.

Le premier tome réunit ces deux étapes, dans un voyage immobile, pour donner

aux habitants des idées de balades, aux **généalogistes** et **toponymistes** les lieux-dits actuels et disparus, aux **amateurs d'histoire** la localisation du patrimoine... Bref, chacun pourra y trouver son bonheur !

Remise du livre avant le 1er décembre 2016 pour les cadeaux de Noël

250 pages couleur au format A4

Souscription au prix de 18 €, après le prix du tome sera de 23 €.

extraits visibles sur <http://coordonnet.fr>

Le second tome prévu pour le printemps 2017 présentera la troisième étape dans un **dictionnaire toponymique**, avec commentaires et photos, des lieux-dits, hydronymes et noms de rues. Car les noms de rues prennent la place des lieux-dits dans notre cartographie moderne (GPS) et l'origine de chacun (moderne, lié à un lieu ou un patrimoine...) sera donnée.

Bulletin de souscription à adresser (avec le chèque) avant le 31 octobre 2016 à Corinne Bourrillon, 517 chemin du Petit Bois 38850 Chirens



Vous avez entre 17 et 24 ans ?

Il s'agit de répondre à quelques questions simples : Connaissez-vous le Bafa ? Etes-vous intéressé par cette formation ? Pourquoi l'avez-vous suivie ? Comment l'avez-vous financée ?

Cette enquête s'adresse à vous !

Les Allocations familiales s'intéressent à ce que vous pensez du Bafa, la formation pour devenir animateur occasionnel.

Quelques minutes suffisent pour répondre à l'enquête. Merci pour votre participation !

Que vous en soyez titulaire, que vous n'ayez pas envie de le passer ou même que vous n'ayez jamais entendu parler du Bafa, donnez votre avis grâce à ce **questionnaire en ligne**. Il s'adresse à tous les jeunes !

<http://cviip.sphinxonline.net/SurveyServer/s/cnafdserv/EnqueteBafa/questionnaire.htm>



ZOOM sur la Garantie Jeunes

Vous avez entre 18 et 25 ans, vous souhaitez devenir autonomes financièrement et vous investir pour votre avenir, la Garantie Jeunes s'adresse peut-être à vous !

Impulsée par l'État, cofinancée par l'Union Européenne, la Garantie Jeunes est mise en place progressivement sur le territoire. Pour le Territoire Pays Voironnais Chartré, la mise en place est prévue dès septembre prochain.

Pour qui ?

Vous êtes âgés de 18 à 25 ans, vous êtes domiciliés sur le territoire et vous n'avez que peu ou pas de revenus. Vous n'êtes ni scolarisé, ni étudiant, ni en emploi ou formation. Vous souhaitez trouver un emploi.

C'est quoi la Garantie Jeunes ?

La Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 18 à 25 ans sans ressources financières, en leur permettant de réaliser des expériences professionnelles et d'accéder à l'autonomie.

Ce dispositif se traduit par :

- * Un **accompagnement collectif et individuel intensif** (4 à 6 semaines) ; 3 groupes prévus d'ici le 31/12/16.
- * Un **accompagnement personnalisé et contractualisé** pendant 1 an (vers et dans l'emploi)
- * Des **misés en situations professionnelles** sous toutes les formes possibles (stages, contrat de travail,...)
- * Un **soutien financier** mensuel (sous conditions) d'un montant de 461,72 euros
- * Un **partenariat fort** avec des entreprises du territoire

Vous êtes prêt à vous investir ?? Contactez la Maison de l'Emploi !

Un dossier à présenter en commission d'attribution sera à constituer avec l'aide d'un conseiller.

Maison de l'Emploi- 40 rue Mainssieux – VOIRON
04 76 93 17 18
emploi-paysvoironnais.org
[fr-fr-facebook.com/maison de l'EmploiPVSG](https://fr-fr-facebook.com/maison-de-l'EmploiPVSG)

A VOS AGENDAS !



17/18 Sept : 411ème Foire aux Chèvres

4 Oct : Assemblée Générale du Sou des Ecoles

5 Oct : Vernissage de l'exposition
« Jean Moulin, la Résistance »
18 H 30 - Salle Polyvalente

Du 6 au 24 Octobre : l'exposition
sera visible au REPÈRE

8 Oct : Soirée Mexicaine - Foyer Sully
Salle Polyvalente
A partir de 19 H 30

St Etienne de Crossey

3 Sept : Forum des Associations
9 H 00 - 12 H 00
Mairie et cour

29 Sept : Inauguration de la Saison Culturelle 2016 - 2017

6 Oct : Assemblée Générale des Zébulons
Salle du conseil à 20 H 00

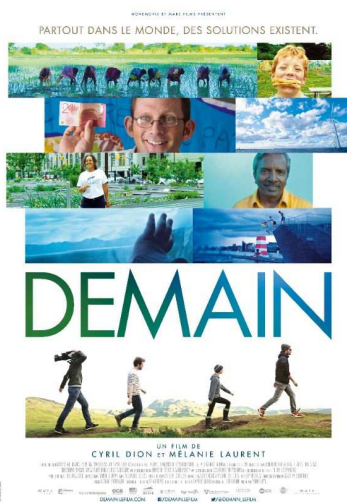
9 Oct : Les Foulées de Crossey

16 Oct : Projection du film « Demain »
Salle Polyvalente
17 H 00



Saint Nicolas de Macherin

4 Sept : Matinée Champêtre
Randonnée Pédestre et Trail - Repas
A partir de 9 H 00



PROJECTION du film « **DEMAIN** » de Cyril Dion et Mélanie Laurent : **Dimanche 16 octobre à 17h** dans la salle polyvalente à Saint-Etienne de Crossey

A l'issue de la projection, un moment d'échange vous sera proposé autour d'un verre de l'amitié et de la solidarité. Cette projection vous est offerte mais si vous souhaitez apporter une contribution, les petits cadeaux culinaires qui accompagneraient le verre précédemment cité seront les bienvenus

En espérant vous voir nombreux, nous vous souhaitons une bonne rentrée

Le Collectif de mains (« DEMAIN »)



Nous ne pouvons pas vous les fournir car les médecins, notamment, sont soumis à une garde régulée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et de ce fait **ne peuvent faire de communication** sur leur garde. La démarche à suivre pour connaître le médecin de garde est donc **d'appeler le 15**, organisme de régulation, qui vous guidera vers le praticien disponible.

Pour connaître les **pharmacies de garde** de votre secteur, vous pouvez composer le **39 15** (0,34€/min).

Le Petit Monde de Saint-Aupre n°117

Directeur de Publication : Pierre DURAND

Tirage : 500 exemplaires

Conception, impression : Mairie de Saint-Aupre
Bimestriel, Dépôt Légal : à parution

Comité de rédaction : Julie Billion-Grand, Thérèse Riondet, Pierre Galland, Véronique Bally, Allan Irvine, Nadia Jarrige, Philippe Schneider, Hélène Croce

Horaires d'ouverture SECRETARIAT DE MAIRIE :

Lundi : 16H00 - 19H00

Mardi : 13H30 - 17H45

Jedi : 13H30 - 17H45

Tel : 04 76 06 01 06

Adresse : 72 route du Champtoraz - 38960 Saint-Aupre

Email : accueil@st-aupre.fr